

Budget 2014-2015

Le gouvernement suspend le programme d'amélioration de la qualité

Montréal, jeudi le 12 juin 2014 – Suite à l'analyse détaillée du budget 2014-2015, l'Association québécoise des CPE (AQCPÉ) et les 12 regroupements régionaux de CPE (RCPE) membres de l'AQCPÉ s'étonnent de la décision du gouvernement de suspendre indéfiniment le programme d'amélioration de la qualité dans les services de garde et ce, rétroactivement au 1^{er} avril dernier. C'est une décision qui aura d'importantes conséquences dans le réseau associatif des CPE.

« C'est en analysant le budget que nous avons appris la nouvelle. Nous sommes consternés par cette décision précipitée. Depuis la création des CPE, les regroupements régionaux et nationaux de CPE ont toujours été des partenaires du gouvernement. Les impacts négatifs de cette décision sur la qualité seront beaucoup plus grands que l'économie que réalisera le gouvernement. Cela nous inquiète grandement quant à la volonté du gouvernement envers le réseau des CPE et la qualité des services qui y sont offerts » a déclaré Claudette Pitre-Robin, directrice générale du Regroupement des CPE de la Montérégie qui célèbre cette année ses 40 ans d'existence.

Le programme d'amélioration de la qualité dans les services de garde constituait un levier important pour promouvoir la qualité. En effet, le réseau associatif, soutenu par ce programme, a joué un rôle important dans le soutien et la promotion de la qualité des services éducatifs. Par exemple, il faut se rappeler qu'en 2006, une série de décisions du gouvernement a mené au départ de 1000 conseillères pédagogiques. Ce n'est donc pas un hasard si malgré tout, 8 ans plus tard, plus de 85% des parents qui fréquentent ou ont fréquenté un CPE ont toujours une perception positive de la qualité, selon le sondage CROP mené récemment pour le compte l'AQCPÉ.

Des impacts majeurs

Considérant que la mesure sera appliquée rétroactivement au 1^{er} avril 2014, cela signifie dès maintenant des coupures importantes ainsi qu'une perte d'expertise au sein du réseau associatif.

« Les mesures annoncées par le gouvernement dans le cadre de son premier budget vont impacter significativement les CPE, les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, les regroupements régionaux ainsi que l'AQCPÉ. Ce n'est pas la première fois que notre réseau doit composer avec des coupes importantes. L'ampleur inégalée de celles que nous imposent le gouvernement cette année nourrit la crainte que la révision des programmes, pourtant prévue cet automne, dans le cadre de la Commission sur la révision des programmes du Québec ne soit déjà entamée » a conclu Hélène Gosselin, présidente de l'AQCPÉ.

- 30 -

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la très grande majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. L'AQCPÉ est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

Renseignements :

Geneviève Blanchard

Chef des relations publiques

Tél. : 514 326-8008, poste 218

Tél. (sans frais) : 1 888 326-8008

Cell : 438-837-6700

Courriel : genevieve.blanchard@aqcpe.com

www.aqcpe.com ▪ www.twitter.com/aqcpe ▪ www.facebook.com/aqcpe